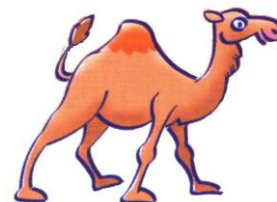




www.drom.fr

LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie
Septembre 2012 - N° 153



Octobre rose

En France, le cancer du sein est toujours, chez la femme, le premier cancer en nombre de nouveaux cas ; détecté à un stade précoce, il peut, non seulement être guéri dans plus de 90 % des cas, mais aussi traité par des traitements moins agressifs.

Et pourtant, une femme sur trois ne se fait pas dépister régulièrement et le cancer du sein concerne une femme sur huit (*Statistiquement, à Drom, 15 femmes sont, ont été . . . ou seront concernées !*).

Grâce au dépistage précoce, la moitié des cancers du sein sont décelés alors qu'ils mesurent moins de 2 cm !



LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN

s'adresse à toutes les femmes entre 50 et 74 ans, sans symptôme apparent ni antécédent de cancer du sein.

UN DÉPISTAGE SIMPLE

Tous les 2 ans, entre 50 et 74 ans, vous êtes invitée par courrier à faire le dépistage.

UN DÉPISTAGE DE QUALITÉ

Toutes les mammographies jugées normales font l'objet d'une seconde lecture par un radiologue expert.

UN DÉPISTAGE GRATUIT

Vous bénéficiez d'un examen clinique et d'une mammographie, sans avance de frais.

Détectés tôt, 90% des cancers du sein sont guéris.

Pour la troisième fois depuis 2006, la mairie de Drom s'est donc, de nouveau, parée de rose dans le cadre de l'opération **Octobre rose**, visant à alerter chaque femme, de 50 à 74 ans, sur la nécessité de participer au dépistage organisé, et chaque homme à inciter sa compagne, sa mère, ses filles, ses sœurs . . .

À partir de 50 ans, c'est tous les deux ans.

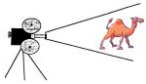
www.e-cancer.fr

Appelez le **0810 810 821**

prix d'un appel local

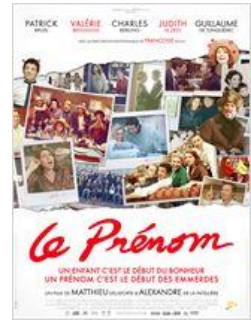


Cinéma



Le lundi 15 octobre, au cinéma : *Le prénom*, film français de Alexandre de la Patellière et Matthieu Delaporte, avec Patrick Bruel, Valérie Benguigui, Charles Berling, sorti le 25 avril 2012 ; durée 1 H 49.

Vincent, la quarantaine triomphante, va être père pour la première fois. Invité à dîner chez Élisabeth et Pierre, sa sœur et son beau-frère, il y retrouve Claude, un ami d'enfance. On le presse de questions sur sa future paternité dans la bonne humeur générale... Mais quand on lui demande s'il a déjà choisi un prénom pour l'enfant à naître, sa réponse plonge la famille dans le chaos.



Entrée : 3 € (moins de 12 ans : 1,5 €) **Prochaine séance**, 5 novembre : *Confessions d'un enfant du siècle*

Petite enfance



Depuis 2005, le CCTER (Communauté de Communes de Treffort en Revermont) développe des services pour les modes de garde de la petite enfance. Il s'agit d'améliorer l'offre d'accueil au plus près des usagers, de desservir l'ensemble du territoire, d'accompagner les parents et renforcer l'épanouissement et la socialisation du jeune enfant au travers de l'accueil collectif.

Aujourd'hui, compte tenu de l'évolution rapide de la société et du contexte économique, un point est souhaité sur l'offre en relative aux modes de garde et sur les attentes des familles du territoire. Dans ce cadre, la CCTER réalise une enquête de terrain afin d'identifier au mieux les besoins des familles du territoire.

Si vous avez un ou plusieurs enfants de moins de trois ans ou, si vous envisagez un projet de naissance, il vous est proposé de bien vouloir consacrer quelques instants au renseignement d'un questionnaire disponible dans votre mairie, au Relais Assistantes Maternelles (foyer Mousseron à Treffort-Cuisiat) ou à la crèche Pom'Cannelle à Saint Etienne du Bois, à partir du 15 octobre prochain.



Merci de bien vouloir retourner cette enquête pour le 26 octobre 2012, soit à la mairie, soit au siège de la CCTER (place Marie Collet, 01370 Treffort-Cuisiat), soit au multi-accueil Pom'Cannelle (allée des Ecoliers 01370 Saint Etienne du Bois)



Ces informations guideront vos élus dans le choix des actions de développement en faveur de la petite enfance.

Gaz de schiste

La région Rhône Alpes est concernée par différents projets de prospection ou d'exploitation de « gaz de schiste » ou de pétrole conventionnel. Considérant les risques d'atteinte à l'environnement, l'utilisation massive d'eau nécessaire à cette activité, l'incompatibilité de ce type de projet avec des démarches, procédures, contrats ou chartes antérieurs (SCOT (*Schéma de COhérence Territoriale*), Natura 2000, ZNIEFF (*Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique*) Charte du Revermont, Charte des Maires pour l'Environnement), et estimant qu'une telle activité de forage est également en totale contradiction avec un pan de l'économie locale, fondé sur les activités agricoles et touristiques, dont la production laitière pour le fromage AOC Comté ; le conseil municipal, dans sa séance du 20 septembre, a demandé un moratoire sur ce projet et la mise en place d'une consultation publique préalable à toute décision.

Listes électorales

Il est rappelé que, pour être effectives l'année suivante, les inscriptions sur les listes électorales doivent être demandées en mairie **avant le 31 décembre**.

